



Le Fournil du Chêne Vert - Pain 2023

Contrat d'engagement mutuel

-----ENTRE L'ADHÉRENT-----

Nom et Prénom:

Adresse:.....

Code Postal: Ville:

Téléphone:E-mail:

-----ET LE PRODUCTEUR-----

Le Fournil du Chêne Vert - Magali Braja

470 route de chez Le Cadet Saint-André-de-Boège

Tél 07 49 62 88 12- Mail lefournilduchenevert@net-c.com

LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

L'amaprien-ne et le producteur-trice s'engagent à adhérer à l'association « Amaportée » et à **respecter** ses statuts et son règlement intérieur. Tous les documents et informations relatifs à l'association sont consultables sur <https://amaportee.fr>. L'amaprien-ne accepte les risques liés aux aléas de production (climatiques, sanitaires, conjoncture économique...), le producteur-trice s'efforce d'en limiter les effets et s'engage à donner une information claire sur ces événements en concertation avec le référent producteur-trice de Amaportée. Dans le cas où le producteur-trice ne pourrait assurer la saison complète de paniers, l'amaprien-ne ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.

LE CONTENU DU PANIER

Le contrat porte sur la distribution de pain au levain, avec du sel de Guérande non raffiné. Le pain est homologué biologique par Ecocert. Les farines, bio, sans aucun additif et améliorant, sont extraites à la meule de pierre à partir de blés français (de population pour 50% ou "moderne"), produits très majoritairement par des paysans-meuniers de Haute-Savoie (Bonne, Sales, Massongy, Vallières-sur-Fier)

DUREE - DISTRIBUTION - PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

Le présent contrat est élaboré pour une saison de 11 mois commençant le 7 février et finissant le 19 décembre, pour 38 distributions maximum. Pas de distributions prévues les 14/02, 21/02, 11/04, 25/07, 01/08, 22/08, 29/08 et un mardi des vacances scolaires de la Toussaint 2023 (calendrier scolaire non publié, mais ce sera le mardi de la semaine impaire des vacances)

Le planning des distributions, une fois finalisé, sera accessible sur <https://amaportee.fr>.

Les distributions ont lieu chaque semaine **au 50 rue des Anges à VIUZ EN SALLAZ** (local derrière la mairie), le mardi de **18h00 à 19h00 en basse saison** (hors période de distribution des paniers légumes) et **de 18h30 à 19h00 en haute saison** (période de distribution des paniers légumes). L'horaire pourrait être modifié en cas de contraintes administratives, comme pendant les épisodes Covid des années 2020 ou 2021.

Un contrat pourra être souscrit n'importe quand dans la saison. Tout au plus, il faudra s'accorder avec le référent Pain Amaportée sur le montant minimum de souscription.

Par contre, le contrat doit être transmis plus d'une semaine avant la date de première distribution souhaitée. Le contrat doit, par exemple, être transmis avant le 30 janvier pour un début au 7 février).

FORMULES

La livraison est hebdomadaire. Mais l'amapien-n(vous) constituera lui-même son panier avant chaque distribution, quitte à le laisser vide.

Pour ce faire, vous vous serez engagé avec la productrice sur un montant global minimum 42,00€ (3,50€ pour le plus petit pain*12 distributions) à dépenser. Ce crédit pourra être complété en cours de saison en fonction de votre consommation.

Un formulaire en ligne, accessible une fois votre contrat validé par la productrice, vous permet à tout moment de passer commande, excepté pour la distribution à venir pour laquelle la saisie sera bloquée le lundi précédent. Le lien vers ce formulaire vous sera envoyé à la souscription du contrat. Ce formulaire (copie écran en annexe) vous permet.

- D'indiquer pour chacune de vos dates de livraison désirées, les pains choisis.

Votre crédit sera alors mis à jour en conséquence. Si votre crédit n'est pas suffisant, la saisie sera refusée. Il vous faut suivre votre crédit et anticiper:

En cours de contrat, vous pouvez augmenter votre crédit, par multiple de 10€, **sauf accord à moins de 2 mois de la fin du contrat. Prévenez alors Amaportée par email** en indiquant "Contrat Pain", votre nom et le montant du règlement, et **transmettez le règlement** (espèce, chèque ordre Magali Braja) **au local**

En fin de contrat, votre crédit doit avoir été utilisé au maximum. La productrice ne vous remboursera qu'un montant de 3€ maximum, montant non utilisable avec votre crédit pour le choix d'un pain du contrat.

Les choix de pains et prix prévus

Type de pain	Prix unitaire
Paysan 500g	3,50€
Paysan 1kg	7,00€
Engrain (petit épeautre) 500g	5,00€
Pain Special	A partir de 4,00€
Petit pain au lait (à la pièce)	1,20€

Votre choix :

Montant initial de votre crédit pain :

42,00€

Autre montant supérieur à 42,00€, montant =

€

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Par chèque à l'ordre de Magali Braja ou espèces pour un montant de€

SIGNATURES

Fait à le

L'amapien-ne:

Fait à, le

La productrice, Magali Braja:

Merci de transmettre ou déposer au local deux exemplaires signés du contrat accompagnés du règlement , sous enveloppe, en y mentionnant

AMAPORTEE

A l'attention de Référent Contrat Pains

50 rue des Anges 74250 Viuz-En-Sallaz

N'oubliez pas d'y joindre votre adhésion à AMAPORTEE (si vous ne l'avez pas déjà prise) et son règlement de 22€, chèque à l'ordre d'AMAPortée

ANNEXE à ne pas joindre au contrat signé

		Commande de pain au Fournil du Chêne vert												Magali Braja Artisane boulangère											
		07/04/2021			21/04/2021			05/05/2021																	
Contrat du	07/04	au	08/12	Commande			21/04/2021			05/05/2021															
				Type de pain	Engrain (petit épautre)	Intégrale	Paysan	Engrain (petit épautre)	Intégrale	Paysan	Engrain (petit épautre)	Intégrale	Paysan	Pain spécial	Pay										
Contrat de	Voire crédit	Nbe	Dismb																						
	07/04	07/04	07/04																						
100,00 €	73,50 €	4	17,00 €	ROUX	Jean-Louis																				
50,00 €	37,00 €	3	13,00 €	COLLET	Francine																				
				<p>Votre zone de saisie: indiquez, pour la(les) date(s) choisie(s), dans la ligne correspondant à votre contrat, le nombre de pains désirés de la colonne correspondante. Vous pouvez saisir pour plusieurs semaines à l'avance, choisir les distributions qui vous conviennent.</p>																					
				<p>Vos contrats avec votre crédit actuel et les totaux de votre commande pour la prochaine distribution. Pas de saisie possible dans ces zones.</p>																					
				<p>La saisie pour la distribution du mercredi sera bloquée le lundi (ex la saisie pour la distribution du 07/04 sera bloquée le lundi 05/04)</p>																					
				<p>N'oubliez pas de passer vos commandes régulièrement et de venir les chercher le mercredi</p>																					
				<p>ne rien saisir pour pain special tant qu'il n'est pas défini (la colonne est en gris). Les pains spéciaux sont définis pour les 2 prochaines distributions</p>																					